



INSTANT DÉFENSE 78



Numéro 10 2019

Octobre 2019

Correspondant Défense : transmettez nous vos actions citoyennes pour publications, elles méritent d'être connues

Une classe de défense et de sécurité globale (CDSG) créée à Poissy au collège Jean Jaurès avec la signature d'une convention

Notre camarade correspondant défense Jean-Claude Pochat, également conseiller municipal acteur de cette convention, avec l'aide de la DMD dont le capitaine Mercier représentant le lieutenant colonel Feuillatre - délégué militaire départemental adjoint ont créé cette classe pour cette année. Une convention a été signée avec Mme Béatrice Dubois Theys, principale du collège Jean Jaurès de Poissy, et M. Nicolas Certain-Delus, professeur principal de la CDSG ainsi que le lieutenant de vaisseau Erwan Precoma commandant le bâtiment-école « Lynx », bâtiment ou bateau dont Poissy est également ville marraine. (voir notre édition du mois de mai). M. Antoine Broussy, le nouvel inspecteur d'académie était également présent.

Qu'est-ce une CDSG : Dans le cadre d'un projet pédagogique élaboré par les professeurs en liaison avec l'équipage du bâtiment école LYNX de la Marine nationale, les 30 élèves vont être sensibilisés à l'esprit de Défense, pouvoir approfondir leurs connaissances et compétences en français, histoire-géographie, mathématiques, sciences, et surtout consolider leur apprentissage des valeurs citoyennes en les faisant vivre à travers différentes actions tout au long de l'année.

Ce partenariat conventionnel s'inscrit également dans la promotion de l'égalité des chances et de l'insertion professionnelle des élèves, des objectifs majeurs du protocole interministériel signé le 20 mai 2016 qui vise à resserrer les liens entre la jeunesse et la Défense. Les élèves auront ainsi la possibilité de découvrir les différents métiers exercés à bord d'un bâtiment de la Marine nationale, au cours des rencontres organisées avec l'équipage. Ces échanges devraient les aider à réfléchir dans le cadre du parcours « Avenir ». Il faut noter que ce parcours est un ensemble d'actions visant collégiens et lycéens pour mieux leur faire prendre conscience de l'environnement économique et professionnel dans lequel ils devront trouver une orientation. Développer les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale est le but recherché, avec participations à des cérémonies commémoratives ou à des exercices à bord du LYNX.

Qui : C'est une classe de 3e avec 30 élèves, 14 enseignants + 1 conseiller principal d'éducation. Dans le projet il est également prévu un embarquement et une navigation des élèves à bord du LYNX, afin de resserrer les liens entre les élèves et la Défense. Cette ouverture sur des possibilités d'avenir professionnel est une expérience profitable à la nation et de nature à renforcer l'unité du pays dans ses fonctions régaliennes.

SOMMAIRE

- 1/2 Création d'une classe Défense à Poissy
- 2 Nouveau chef d'état-major de l'armée de Terre
- 3 Journée d'hommage aux Harkis et autres formations supplétives.
- 4 Préparation du budget de la Défense 2020
- 5 Littérature militaire – Informations pratiques



Sur les bancs : équipage, élèves, et professeurs →

Une classe de défense et de sécurité globale (CDSG) créée à Poissy au collège Jean Jaurès avec la signature d'une convention (2) Les photos



Le capitaine Mercier, M. Pochat, l'équipage



L'ensemble des élèves, professeurs, et acteurs de la CDSG



La signature de madame Dubois Theys avec le capitaine Precoma et Monsieur Certain-Delus

Pour plus d'information concernant les possibilités de création de classe Défense :

<https://defense.ac-versailles.fr/spip.php?article63>

Lieutenant de vaisseau (H) Marcel FARGE

NOUVEAU CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE



Le 31 juillet 2019, le général de corps d'armée Thierry BURKHARD est nommé par la ministre des Armées chef d'état-major de l'armée de terre et élevé au rang de général d'Armée.

Nommé au lendemain de ses 55 ans, le nouveau CEMAT, fait assez rare, a un passé de légionnaire pour une part importante de sa carrière.

Le général Burkhard est saint-cyrien de la promotion Cadets de France (1985-1988). A sa sortie de l'école il choisit l'arme de l'infanterie et est affecté au 2^e régiment étranger parachutiste à Calvi. Par la suite il va prendre des commandements qui vont l'emmenner sur diverses opérations extérieures en Irak, ex-Yougoslavie, Tchad, Gabon. Entre ces opérations il enchaîne plusieurs affectations en métropole principalement au Centre de Planification et de conduite des Opérations (CPCO) au cœur du commandement des forces. En 2008, il prend le commandement de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère à Djibouti.

En tant que conseiller du coordinateur national du renseignement à la présidence de la République en 2013, il est promu général de brigade en 2014. A la tête du CPCO en 2017, il est promu général de division et en 2018, général de corps d'armée il devient Inspecteur de l'Armée de Terre jusqu'à sa nomination en tant que CEMAT.

Le général d'armée Thierry Burkhard est commandeur de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du mérite.

Lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY

Journée d'hommage aux harkis et autres formations supplétives



Comme chaque année le 25 septembre est la journée d'hommage aux harkis et autres formations supplétives d'Afrique du Nord. Il est bon de se souvenir de l'origine de ces formations auxquelles la France rend hommage. En effet il est surprenant, à la lumière de la conscience collective d'aujourd'hui, de constater que, dans les territoires qui furent des départements, existaient des français ne disposant pas des mêmes droits civiques que ceux de la métropole. Sans porter de jugement sur l'Histoire, force est de constater que contrairement à ce qui prévaut de nos jours, c'était le droit du sang qui permettait de faire la différence entre l'origine nord-africaine et l'origine européenne des individus. Pour atténuer le propos il faut savoir qu'obtenir une complète citoyenneté restait possible pour tous, à condition d'abandonner certaines règles du droit privé issues des traditions coraniques qui se trouvaient en contradiction avec le code civil.

A certains moments, les forces armées françaises ont eu un tel besoin de recrutement qu'elles se trouvèrent dans l'obligation d'engager des français d'origine nord-africaine qui conservaient leur statut traditionnel d'où la création de ces forces supplétives. Les réserves juridiques sur l'emploi de telles formations étant levées, ces groupes purent être constitués à des fins diverses avec le double avantage de soustraire des combattants aux rebelles et de disposer de troupes aptes à fournir des renseignements dans un pays qu'elles connaissaient bien. C'est ainsi qu'en Algérie apparaissent les harkis, combattants de groupes nommés harkas, forces auxiliaires mobiles rémunérées à vocation offensive. D'autres formations au nom, au statut et à la vocation différente verront le jour pendant toute la durée du conflit algérien jusqu'en 1962. L'ensemble de ces supplétifs totalisera environ 250000 hommes dont 60 000 harkis.

Peu après les accords d'Evian mettant fin au conflit, une période troublée a vu un certain nombre d'exactions dont ont souffert durement européens et musulmans notamment ceux qui avaient combattu aux côtés de l'armée française. Environ 90 000 français musulmans regagnèrent la France. Ils furent désignés sous le terme générique de harkis. Parmi ceux restés en Algérie plusieurs dizaines de milliers furent exécutés.

Depuis 2003 un décret a institué un hommage à la mémoire de ces milices supplétives, célébré le 25 septembre.

En 2019 cet hommage a été rendu au monument aux morts de Versailles par les autorités civiles et militaires. Thierry LAURENT, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet des Yvelines, a lu un message de madame Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'état auprès de la ministre des Armées. Ce message met l'accent sur les services rendus par ces groupes, sur le manque de reconnaissance de leur action et sur les épreuves qu'ils ont endurées à la fin du conflit, qu'ils soient restés sur leur terre ou qu'il se soient exilés. Geneviève Darrieussecq conclut sur la nécessité d'une reconnaissance qui passe par la transmission de la mémoire de ces événements.

Lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY

GUYANCOURT, LA 2^e DB MISE A L'HONNEUR

La commune du Guyancourt a profité de la journée du patrimoine le 22 septembre dernier pour se souvenir du passage de la 2^e DB dans la ville. François Morton, maire de Guyancourt a dévoilé deux panneaux commémoratifs symboles de la liberté retrouvée et de notre patrimoine mémoriel.



Préparation du budget de la Défense pour 2020



A400M

En cours d'étude actuellement, le projet de budget de la Défense pour 2020 sera bientôt présenté au conseil des ministres. Il tiendra compte des propositions élaborées par le ministère des Armées et respectera la loi de programmation militaire pour la période 2019-2025. La marche qui doit permettre à la France de consacrer 2% de son PIB en 2025 se poursuivra, l'effort est considérable. De 1,84% en 2019, nous passerons à 1,86% l'année prochaine. La prévision budgétaire 2020 est de 37,5 milliards d'euros.

Nos armées ont été et le sont encore soumises à rude épreuve tant sur le plan intérieur (opération Sentinelle) que sur le plan extérieur avec les OPEX BARKHANE en Afrique et CHAMAL au Levant où 650 millions d'euros étaient prévus en 2018 alors que le coût réel a dépassé un milliard. Quant à 2019 la prévision est de 850 millions alors qu'il en coûtera vraisemblablement 1,36 milliards d'euros. Il est à signaler qu'à partir de 2020 les deux tiers de l'augmentation totale du budget seraient consacrés aux équipements pour 6,8 milliards d'euros, soit 18% de plus qu'en 2019.

Plusieurs matériels lourds seront livrés (véhicule blindé GRIFFON et JAGUAR) inscrits au programme SCORPION.

- 12 000 fusils HK410 F remplaceront les FAMAS
- 14 000 nouveaux treillis F3 ignifugés
- 1 avion de transport A400 M Atlas et 1 avion de la gamme civile A330 MRTT Phénix pour l'armée de l'air,
- 11 000 survêtements neufs.
- le plan famille sera porté à 80 millions d'euros, l'entretien et la rénovation des bâtiments représenterait 540 millions d'euros et 120 millions concerneront l'hébergement du personnel.
- 300 embauches sont prévues principalement pour la cyberdéfense et le renseignement.

Cette loi de programmation militaire permet ainsi de revenir progressivement au niveau des années 1990. Cet effort est censé se poursuivre les prochaines années. Il devrait atteindre 39,3 milliards d'euros en 2021 et, à la fin du quinquennat en 2023, 44 milliards.

Cet effort concernant le budget de nos armées est indispensable pour notre défense et la garantie de la paix, tel est le souhait du président de la République.



Commandant (H) Jean-Pierre LATREILLE

Jaguar

Littérature militaire - Publications



« La Légion étrangère, en simple et en clair »

Ioan Dan

Seul un légionnaire peut expliquer ce qu'est ce corps d'armée si spécifique. Ioan Dan est né en Roumanie en 1980, il a servi pendant six ans et demi dans la Légion étrangère. Il met à la portée de tous l'histoire de son unité, ses missions et ses traditions.

Ed. Amalthée 120 p 12 €



« La Voie de la 2^e DB »

La Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclouque en association avec le Guide Michelin a publié un Guide Vert « Voie de la 2^e DB ». Ce guide tiré à 50 000 exemplaires est distribué gratuitement aux communes et Offices de Tourisme des villes de la Voie., où il est consultable. Il est également disponible sur internet.

Ed. Le guide Vert

Informations pratiques



Revue disponible par abonnement

- Armées d'Aujourd'hui
- Terre Information Magazine
- Air Actualités
- Cols Bleus
- Marine

ECPAD - Service abonnements
2 à 8 route du Fort
94 205 Ivry sur Seine Cedex
Tél : 01 49 60 52 44

Prochaines dates à retenir

Dates à ne pas oublier :

- **11 novembre 2019**
Cérémonies commémoratives de la guerre 1914-1918

Expositions :

- **Les Canons de l'élégance**

200 pièces d'uniforme, d'armement ou d'équipement du XVI^e siècle à nos jours.

Du 10 octobre 2019 au 26 janvier 2020
Musée de l'Armée
Hôtel des Invalides – Paris



Rappel de quelques adresses

Délégation Militaire Départementale des Yvelines (DMD)
BP 70269 - 78002 VERSAILLES Cedex
Tél : 01 30 97 54 16 – Fax : 01 30 97 52 79
CICODE : dmd78-cicode.contact.fct@def.gouv.fr
Objet : CICODE
Tel Permanence : 01 30 97 53 87 Lundi 9H00/16H00

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG)
Caserne d'Artois
9 ter rue Edouard Lefebvre - 78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 50 15 02 - Fax : 01 39 02 28 22

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) - bureaux Terre, Air et Marine
7 rue des Chantiers - 78000 Versailles
Tél : 01 39 25 92 00 / 01 39 25 92 14 - Fax : 01 39 25 92 10

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie (CIR.GEND) :
121 Boulevard Diderot - 75012 PARIS
Tél : 01 53 17 32 10 - Fax : 01 53 17 32 29

Etablissement du Service National d'Île de France (ESN) et Centre du Service National de Versailles (CSN) :
Caserne d'Artois
9 rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles
Tél : 01 30 97 54 64/01 30 97 55 18
Adresse postale : GSBdD Versailles
Etablissement du Service National Île de France
CS 10702 - 78013 VERSAILLES CEDEX

Association des Officiers de Réserve et des Réservistes des Yvelines (AORY)
39 rue des Chantiers – 78000 VERSAILLES
Site web : www.aor78.com
Site d'information soutien aux soldats : www.asafrance.fr

Directeur de la publication : lieutenant-colonel Frédéric FEUILLÂTRE
Rédacteur en chef : lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY

L'INSTANT DÉFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX
Tél. 01 30 97 53 87 - Fax 01 30 97 52 79